

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1658

Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (animation, protection de la santé, foyers-restaurants) pour un montant de 60 606,84 euros et autorisation de signature de convention de financement

Direction de l'Action Sociale □

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINI), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1658 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS AUPRES DES PERSONNES AGEES (ANIMATION, PROTECTION DE LA SANTE, FOYERS-RESTAURANTS) POUR UN MONTANT DE 60 606,84 EUROS ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTION DE FINANCEMENT (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE -)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion et l'isolement, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui interviennent en direction des personnes âgées. Ce soutien se concrétise par une aide au financement d'actions spécifiques destinées à rompre l'isolement des personnes âgées au sein de la cité et de protection de la santé.

L'objectif est d'aider les personnes âgées isolées et les personnes âgées à mobilité réduite à participer à la vie sociale et lutter contre la solitude et la dépendance.

La Ville de Lyon soutient et encourage également les initiatives d'organismes associatifs dont l'objectif est de proposer des sorties ludiques ou culturelles répondant aux souhaits et capacités des personnes âgées.

Le but premier vise à favoriser la rencontre des personnes âgées avec des personnes extérieures, d'âges ou d'horizons différents, et également de dynamiser l'action sociale auprès des personnes les plus isolées et dépendantes. Des visites ou des animations sur les lieux de résidence de ces personnes (domicile, résidences, structures médicalisées), permettent ainsi de briser leur solitude.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions ponctuelles et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Le soutien aux associations d'aide à domicile se traduit par une participation horaire sur la base des heures réalisées l'année précédente et en fonction des crédits alloués.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

Thématique	Associations	Adresse (siège social)	Montant subvention allouée en 2014 (€)	Montant subvention proposée en 2015 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2015	Article budgétaire / fonction / ligne de crédit
Actions et animations en faveur des personnes âgées / Protection à la santé	Au Plaisir de tous	Résidence Les Chalumeaux 4-5 rue Saint Vincent de Paul 69008 Lyon	500 €	500,00 €	Fonctionnement général de l'association de résidents de l'EHPA Chalumeaux	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC Article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41297, service 22700
	RTT comme retraités	EHPA Marius Bertrand 14, rue Hermann Sabran 69004 Lyon	500 €	1 000,00 €	Fonctionnement de l'association de résidents	
	Association Ka'Fête ô Momes	53 montée de la Grande Côte 69001 Lyon	3 000 €	2 106,84 € 3 000 € voté (CM 09/07/2015 – Délibération N° 2015/1221)	Fonctionnement général de l'association	
	Premières pages	22 rue Imbert Colomes 69001 Lyon	0 €	2 000 €	Réalisation d'une 40aine de vidéos courtes à partir des mémoires recueillies par les habitants séniors du 1 ^{er} arrondissement	
	Association Services et Soins Infirmiers	6 rue des Serpollières 69008 Lyon	0 €	1 000 €	Fonctionnement général de l'association	
	Handicap Car	71 cours Albert Thomas 69003 Lyon	0 €	3 000 €	Fonctionnement général de l'association	
	Un moment de détente	21 rue Saint Mathieu 69008 Lyon	1 200 €	1 000 € 1 200 € voté (CM 09/07/2015 – Délibération n° 2015/1221)	Fonctionnement général de l'association qui propose des actions en faveur des séniors	
Foyers-Restaurants	UGFRL	77 cours du docteur Long 69003 Lyon	150 000 €	50 000€ 100 000€ voté (CM 09/07/2015 – Délibération N° 2015/1221)	Fonctionnement général de l'association : restauration seniors	Programme VIE SENIORS Opération MAINTDOM Nature 6574, Fonction 61, ligne de crédit n° 41294, service 22700

Eu égard au contenu opportun de l'action conduite par chacune de ces associations au bénéfice de personnes âgées présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, action elle-même en adéquation avec les principes

qui président à la politique sociale de notre ville, il me semble opportun de donner une suite favorable aux demandes de financement formulées.

Par ailleurs, compte tenu du montant de la subvention proposé pour plusieurs de ces organismes, il conviendrait que la Ville de Lyon passe une convention d'objectifs et de financement avec Ka' Fête O Momes et l'Union de Gestion des Foyers Restaurants de Lyon (UGFRL).

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Affaires sociales, solidarité, santé ;

DELIBERE

1- Les subventions ci-dessus sont allouées à chacune des associations énumérées dans le tableau, pour une somme globale de 60 606,84 euros.

2- Les conventions d'objectifs et de financements susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Ka'Fête O Momes et l'Union de Gestion des Foyers Restaurants de Lyon (UGFRL) sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 60 606,84 euros, sera imputé sur le budget en cours :

- pour un montant de 10 606,84 €, financé à partir de l'enveloppe « Subventions aux associations pour personnes âgées » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41297, programme VIESENIORS, opération LIENSOC), après le transfert d'un crédit de 8 125,80 euros à partir de l'enveloppe « Aides –Ménagères » (ligne de crédit n° 41293), d'un crédit de 881,04 euros à partir de l'enveloppe « Foyers-restaurants » (ligne de crédit n° 41294) et enfin d'un crédit de 1 600 euros à partir de l'enveloppe « Opération été » (ligne de crédit 41296) ;

- pour un montant de 50 000 €, financé à partir de l'enveloppe « Foyers-Restaurants » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41294, programme VIESENIORS, opération MAINTDOM).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. RIVOIRE